



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural  
Affaire suivie par : Ambre TREGUY  
Secrétariat de la CDPENAF  
Tél : 01 60 56 70 97  
Mél : [ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 1<sup>er</sup> février 2023

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Président,

Par courrier, réceptionné le 12 décembre 2022, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la modification n°1 du PLU d'Arbonne la Forêt, procédure qui fait suite à l'annulation partielle par le Tribunal administratif de Melun le 17 juillet 2020 du PLU approuvé le 29 mars 2018. Le bilan de la concertation a été dressé en conseil communautaire le 29 septembre 2022.

Ce projet a fait l'objet d'une consultation électronique des membres de la commission clôturée le 30 janvier 2023.

La CDPENAF a bien pris note que le zonage du PLU n'avait pas été modifié. Seules les dispositions réglementaires changent.

**La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur le projet de modification n°1 du PLU de la commune d'Arbonne-la-Forêt.**

Conformément à l'article R153-8 du Code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires  
de Seine-et-Marne  
  
Vincent JECHOUX

Monsieur Pascal GOUHOURY  
Communauté d'Agglomération  
Pays de Fontainebleau  
44 rue du Château  
77300 FONTAINEBLEAU